PRÉFET DU VAL-D'OISE

AVIS DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC

* * *

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DU VAL D'OISE Bureau de l'Environnement et des Installations Classées Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

Par arrêté préfectoral N° 11 201 du 27 décembre 2012, pris sur le fondement du Code de l'Environnement, une mise à disposition du public, d'une durée de deux mois, est ouverte sur le projet de schéma départemental des carrières du Val d'Oise révisé, conformément aux dispositions de l'article L.515-3 et R.515-1 et suivants du code de l'environnement.

<u>Article 1</u> – Le projet de schéma départemental des carrières du Val d'Oise révisé sera mis à disposition du public à la Préfecture de CERGY et aux sous-Préfectures d'ARGENTEUIL – PONTOISE et SARCELLES pendant une durée de deux mois, du lundi 15 avril 2013 au samedi 15 juin 2013 inclus.

<u>Article 2</u> – Pendant la durée de la consultation, toute personne intéressée pourra en prendre connaissance aux jours et heures ouvrables de la préfecture et des sous-préfectures du Val d'Oise, formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet et adresser toute correspondance par courriel à l'adresse suivante : <u>consultation-sdc-95@developpement-durable.gouv.fr</u>

La présente publication est faite en exécution de l'article R.515-3 du code de l'environnement.